

Argo Opportunity Corp.

DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION POUR LA PÉRIODE DE TROIS ET NEUF MOIS SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2025

La discussion et l'analyse de la direction (le « **rapport de gestion** ») suivante doivent être lues conjointement avec les états financiers intermédiaires condensés de la Société pour les trois et neuf mois se terminant le 30 septembre 2025 préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** », International Financing Reporting Standards).

Tous les chiffres en dollars qui y sont inclus et dans l'analyse présentée ci-après sont indiqués en dollars canadiens, sauf indication contraire.

DATE

Le présent rapport de gestion est daté du 25 novembre 2025 et concerne les périodes de trois et neuf mois se terminant le 30 septembre 2025. La discussion dans ce rapport de gestion porte sur cette période. Les estimations et les informations prospectives sont basées sur des hypothèses concernant des événements futurs et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ POUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant des événements futurs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des mots tels que « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « projeter », « devrait », « croire » ou des expressions similaires. Ces énoncés représentent les meilleures projections de la direction, mais il ne faut pas s'y fier outre mesure, car ils sont dérivés de nombreuses hypothèses. Ces hypothèses sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus, y compris les risques commerciaux discutés dans le rapport de gestion qui peuvent faire en sorte que le rendement réel et les résultats financiers diffèrent sensiblement de toute projection de rendement futur ou de résultats exprimés ou implicites par ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les lecteurs sont avertis que des événements ou des circonstances pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux prévus.

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ ET DU RENDEMENT GLOBAL

Argo Opportunity Corp. (la « **Société** ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario le 26 mai 2021. La Société est une Société de capital de démarrage (« **SCD** ») telle que définie dans la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

L'activité principale de la Société est l'identification et l'évaluation d'actifs ou d'activités dans le but de les acquérir ou d'y acquérir un intérêt par une option ou toute transaction concomitante. L'objectif de cette acquisition est de satisfaire aux conditions connexes d'une transaction admissible en vertu des politiques de la Bourse.

Le siège social de la Société est situé à P.O. Box 18143, Delta British Columbia, V4L 2M4. Le siège social de la Société est situé au 430-605, rue Robson, Vancouver (Colombie-Britannique), V6B 5J3.

La Société a terminé son premier appel public à l'épargne (« **PAPE** ») le 18 mai 2023, levant un produit brut de 322 170 \$ conformément au prospectus final de la Société daté du 21 mars 2023. Le PAPE comprenait 3 221 700 actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ par action ordinaire. Les actions de la Société ont été cotées à la Bourse de croissance TSX (« **TSX-V** ») sous le symbole de négociation

AROC.P et ont été immédiatement arrêtées. L'arrêt des négociations a été levé et la Société a repris les négociations à la TSX-V le 23 mai 2023.

Integral Wealth Securities Limited (le « Mandataire ») a agi à titre de mandataire dans le cadre du PAPE, pour lequel il a reçu une commission en espèces de 32 217 \$, des frais d'administration de 10 000 \$ et un total de 322 170 bons de souscription de l'agent, les bons de souscription de chaque agent permettant au porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,10 \$ par action ordinaire pendant une période de 5 ans.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société n'a pas d'historique de revenus et n'a pas versé de dividendes. La Société n'a que des fonds limités et rien ne garantit que la Société identifiera une entreprise ou un actif qui justifie l'acquisition ou la participation dans les délais permis en vertu des politiques de la Bourse, auquel moment la bourse peut suspendre ou retirer la cote des actions de la Société de la négociation.

DISCUSSION DES OPÉRATIONS

Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2025 et 2024

La perte pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025 a diminué de 19 559 \$, passant de 48 354 \$ à 28 795 \$, comparativement à la période terminée le 30 septembre 2024. La variation est principalement attribuable à une diminution des honoraires professionnels liés aux frais de comptabilité et de vérification au cours de la période précédente.

Trimestre se terminant le 30 septembre 2025 et 2024

La perte pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025 a augmenté de 266 \$, passant de 11 710 \$ à 11 991 \$, comparativement à la période terminée le 30 septembre 2024. La variation de la perte est principalement attribuable à une augmentation des honoraires professionnels liés aux frais de comptabilité et de vérification.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour le trimestre se terminant le :	30 septembre 2025 \$	30 juin 2025 \$	31 mars 2025 \$	31 décembre 2024 \$
Revenu total	-	-	-	-
Perte nette et perte globale	(11 976)	(4 677)	(12 142)	(10 890)
Perte par action de base et diluée	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

Pour le trimestre se terminant le :	30 septembre 2024 \$	30 juin 2024 \$	31 mars 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Revenu total	-	-	-	-
Perte nette et perte globale ⁽¹⁾	(11 710)	(19 261)	(17 383)	(23 769)
Perte par action de base et diluée	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

La perte nette et la perte globale de la Société ont diminué de 820 \$ au cours des trois mois clos le 31 décembre 2024 par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une

réduction des frais généraux et administratifs de 615 \$, ainsi qu'à une baisse des frais d'inscription et de dépôt de 533 \$. Cela a été partiellement compensé par une augmentation de 328 \$ des honoraires professionnels au cours du trimestre actuel.

La perte nette et la perte globale de la Société ont diminué de 7 551 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2024 par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des honoraires professionnels de 7 804 \$, en raison des frais liés à l'assemblée générale annuelle au cours du trimestre précédent. Cela a été partiellement compensé par une augmentation des frais d'inscription et de dépôt, en raison de l'augmentation des frais de dépôt au cours du trimestre actuel.

La perte nette et la perte globale de la Société ont augmenté de 1 878 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2024 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des honoraires professionnels de 5 475 \$ en raison des honoraires liés à l'assemblée générale annuelle du trimestre en cours. Cette diminution a été compensée par une diminution des frais d'inscription et de dépôt, en raison de l'augmentation des frais de dépôt au cours du trimestre précédent, liés au dépôt des états financiers annuels.

La perte nette et la perte globale de la Société ont diminué de 6 386 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2024 par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des honoraires professionnels de 9 608 \$ en raison de la hausse des honoraires de vérification engagés au cours du trimestre précédent. Cette diminution a été légèrement compensée par une augmentation de 3 599 \$ des frais d'inscription et de dépôt, en raison de frais de dépôt plus élevés au cours du trimestre actuel, liés au dépôt des états financiers annuels.

La perte nette et la perte globale de la Société ont augmenté de 12 622 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des honoraires professionnels de 11 723 \$ en raison d'une augmentation des honoraires de vérification ainsi qu'à une augmentation des frais généraux et administratifs de 484 \$ liée aux repas et aux divertissements et aux cotisations et abonnements et à une augmentation des frais d'inscription et de dépôt de 415 \$ en raison des exigences d'inscription et de dépôt de la société à la suite de la réalisation de son PAPE en mai 2023.

Actions bloquées

À la fin de l'appel public initial à l'épargne de la Société, les 2 000 000 actions ordinaires émises et en circulation seront mises en séquestre conformément aux exigences de la Bourse. 25 % des actions ordinaires mises en séquestre seront libérées du séquestre lors de l'émission du Bulletin de la Bourse finale (tel que défini dans les politiques de la Bourse) (la « Libération initiale ») et 25 % supplémentaires seront libérés à chacune des dates qui sont de 6 mois, 12 mois et 18 mois après la Libération initiale.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Actions ordinaires

Au 30 septembre 2025 et à la date du présent rapport de gestion, la Société avait 6 221 700 actions ordinaires émises et en circulation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 septembre 2025, la Société avait un fonds de roulement de 91 598 \$ (120 393 \$ au 31 décembre 2024), composé de 99 323 \$ (144 402 \$ au 31 décembre 2024) en liquidités, de 0 \$ (441 \$ au 31 décembre 2024) en dépenses prépayées et de 7 725 \$ (24 053 \$ au 31 décembre 2024) en comptes créditeurs et en charges à payer.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Aucune.

TRANSACTIONS PROPOSÉES

Aucune.

TRANSACTIONS AVEC DES APPARENTÉS

La Société a identifié ses administrateurs et certains dirigeants comme son personnel de gestion essentiel. Les administrateurs et dirigeants actuels de la Société sont les suivants :

Michele (Mike) Marrandino, PDG, chef des finances, président, secrétaire-trésorier, directeur
Mark Fekete, directeur
John Gibson, directeur

Toutes les transactions entre apparentés sont effectuées dans le cours normal de son exploitation.

Il n'y a eu aucun coût de rémunération pour le personnel de gestion clé au cours des trois et neuf mois se terminant le 30 septembre 2025 et 2024.

Au 30 septembre 2025, 754 \$ (0 \$ au 31 décembre 2024) étaient dus par le président-directeur général.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La haute direction de la Société supervise la gestion des risques et conseille sur les risques financiers et le cadre approprié de gouvernance des risques financiers pour la Société. La haute direction de la Société garantit que les activités de prise de risques financiers de la Société sont régies par des politiques et procédures appropriées et que les risques financiers sont identifiés, mesurés et gérés conformément aux politiques de la Société et à la tolérance au risque du groupe. Toutes les activités dérivées, le cas échéant, à des fins de gestion des risques sont effectuées par une équipe qui possède les compétences, l'expérience et la supervision appropriées. La politique de la Société stipule qu'aucune négociation de produits dérivés à des fins spéculatives ne doit être entreprise.

Le conseil d'administration examine et convient des politiques de gestion de chacun des risques résumés ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie en omettant de s'acquitter d'une obligation. Les actifs financiers de la Société sont constitués de liquidités. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, à la fin de la période, est la valeur comptable de ses actifs financiers. La Société atténue le risque de crédit en détenant des instruments financiers au sein d'institutions financières de grande solvabilité. Au 30 septembre 2025, la Société n'était pas exposée à un risque de crédit important.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société règle actuellement ses obligations financières avec liquidités. Pour ce faire, la Société doit mobiliser le financement en temps opportun et maintenir suffisamment de liquidités au-delà des besoins anticipés. L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à leur échéance. Au 30 septembre 2025, la Société avait un solde de liquidités de 99 323 \$ (144 402 \$ au 31 décembre 2024) et des comptes créditeurs et charges à payer de 7 725 \$ (24 053 \$ au 31 décembre 2024) et n'a pas une exposition importante au risque de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux nets de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt important.

Risque de change

La Société n'est actuellement pas exposée au risque de change puisque tous ses actifs, passifs et son exploitation sont libellés en dollars canadiens.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Le présent rapport de gestion est fondé sur les états financiers intermédiaires condensés préparés conformément aux normes IFRS. La préparation des états financiers exige que certaines estimations et certains jugements soient fondés sur l'expérience historique et sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

La préparation des états financiers intermédiaires condensés exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des politiques et des montants déclarés des actifs et des passifs, ainsi que sur les revenus et les dépenses. Bien que la direction utilise son expérience historique et sa meilleure connaissance du montant, des événements ou des actions pour constituer la base des jugements et des estimations, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les états financiers ne comprennent pas les comptes qui nécessitent des estimations importantes comme base pour déterminer les montants indiqués.

GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée à l'externe autre que les restrictions de dépenses applicables en vertu de la Politique 2.4, qui s'appliquent à la fin du PAPE. Ces restrictions de dépenses limitent le montant total que la Société est autorisée à dépenser sur les coûts généraux et administratifs raisonnables de la Société ne dépassant pas 3 000 \$ par mois, et les dépenses raisonnables engagées en lien avec une TA.

Le capital de la Société est actuellement constitué d'actions ordinaires. La Société définit le capital comme les capitaux propres totaux des actionnaires, qui était de 91 598 \$ au 30 septembre 2025 (120 393 \$ au 31 décembre 2024). Sa principale source de liquidités provient de l'émission d'actions ordinaires. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de protéger sa capacité à poursuivre son exploitation et d'avoir suffisamment de capital pour être en mesure d'identifier, d'évaluer et d'acquérir une participation dans une entreprise ou un actif.

La Société gère la structure du capital et y apporte des ajustements compte tenu des changements dans les conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Pour maintenir ou ajuster sa structure de capital, la Société peut émettre de nouvelles dettes ou capitaux propres. La Société dépend fortement des marchés financiers comme source de capital d'exploitation.

Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires ne peut être utilisé que pour identifier et évaluer les actifs ou les activités pour un investissement futur, à l'exception du fait que pas plus de 30 % du produit brut de l'émission d'actions émises dans le cadre du PAPE ne peut être utilisé pour couvrir les coûts prescrits de l'émission des actions ordinaires ou les frais administratifs et généraux de la Société. Ces restrictions s'appliquent jusqu'à l'achèvement d'une transaction admissible.